

AR Prefecture

016-200050094-20220525-DEL2022250505-DE
Reçu le 02/06/2022
Publié le 02/06/2022

COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS
SÉANCE DU 25 MAI 2022

Séance n°3 du 25 mai 2022

Délibération n°DEL2022250505

Objet : création d'un évènement
autour du végétal.

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 15
Nombre d'excusés : 12 dont 1
pouvoir
Nombre d'absents : 13

Le 25 mai 2022 à 18 heures, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle des fêtes de Luxé le 20 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent DANÈDE.

Secrétaire de séance : Nadine ROCHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Étaient présents : CROIZARD Christian – DANÈDE Laurent – BONNET Franck – FOURÉ Brigitte (pouvoir de M. COMBAUD Renaud) – MANDIN Frédérique – LAMAZIERE Véronique – TESSIER Jean-Luc - ZULIAN Jean-Louis – ROCHE Nadine – BAUDRILLART Agnès.

Étaient excusés : M. COMBAUD Renaud (pouvoir à Mme FOURÉ Brigitte) - GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie - VIDAL Laurent – BEAU Jacques – TEILLET Anne - BERNARD Marie-Dominique.

Étaient absents : DE LUSTRAC Jean-Marc - RAINETEAU Jean - PANTIER Jean-Marie - GUYON Jean-Guy.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Étaient présents : JOURDAN Pascal Olivier - MATHIEU Xavier – GEOFFROY Fabrice – THOMAS Jean-Claude – SEGUINAR Clauddy.

Étaient excusés : BASTIER Thierry – STYNS Guy – FORT Jean-Paul - VIEYRES-TEILLET Huguette - CREMOUX Christine - GUILLONNEAU Séverine.

Étaient absents : DUPUIS José – POUX Pierre – MOREAU Carole - THOMAS Hubert – ASHBOLT Louisa – JOBIT Jean-François – BELLANGER Catherine - AURICOSTE-TONKA Isabelle – BŒUF Pascal.

CRÉATION D'UN ÉVÈNEMENT AUTOUR DU VÉGÉTAL

Le président rappelle que l'objectif des florales était de faire connaître notre territoire et de développer l'économie locale en proposant aux producteurs de plantes, un lieu vitrine permettant de créer un réseau entre horticulteurs, pépiniéristes, paysagistes et autres artisans du jardin. La manifestation portée par le Pays devait aussi être un espace pour sensibiliser le grand public à la diversité du monde végétal

La création d'une nouvelle manifestation pourrait s'appuyer sur ces anciens objectifs mais devra prendre en compte les nouveaux enjeux autour du végétal/énergie.

Le président propose alors au comité syndical de relancer une manifestation « Les Florales d'Automne » qui serait gratuite pour les visiteurs avec un tarif d'emplacement qui reste à déterminer pour les exposants souhaitant participer.

AR Prefecture

016-200050094-20220525-DEL2022250505-DE
Reçu le 02/06/2022
Publié le 02/06/2022

Il propose également de solliciter des subventions pour un budget prévu lors de son vote de 18 000 € :

- Département de la Charente : 9 000 €
 - Communauté de communes Val de Charente : 2 000 €
 - Communauté de communes Cœur de Charente : 2 000 €
 - Emplacements : 5 000 €
- Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les nombreuses manifestations florales effectuées par le Ruffécois au cours de son histoire et l'apport en termes d'économie locale et d'exemplarité environnemental de ces manifestations.

Considérant l'impact de la pandémie de COVID 19.

Considérant la volonté des élus du territoire de remettre en place un évènement autour du végétal.

Après en avoir délibéré, les élus du comité syndical, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISENT** le PETR à relancer une manifestation autour du végétal/énergie ;
- **AUTORISENT** le Président à solliciter des subventions auprès du département de la Charente et des communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente ;
- **AUTORISENT** le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette manifestation.

Certifié exécutoire la présente délibération
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification.